Repas pour les familles

Les familles peuvent venir déjeuner avec leurs proches, sur réservation 72 heures à l'avance.
Le tarif du repas invité est de : 11.50 euros.

La proximité du village

Permet aux résidents de profiter de toutes les infrastructures de la commune et des festivités qui s'y déroulent tout au long de l'année.

Implantés au cœur d'un espace verdoyant

Les établissements bénéficient de jardins ouverts sur un cadre agréable et propice à la sérénité.

Le résident est au cœur de la vie de l'établissement

Grâce aux conseils de la vie sociale, aux commissions des menus et aux commissions animations, le résident apporte sa contribution à la vie des établissements.

Conditions et formalités d'admission

L'admission est prononcée par l'équipe médicale après une visite obligatoire des lieux par le postulant, éventuellement accompagné de sa famille ou une visite de préadmission à domicile si cela est possible.
Cependant, l'admission du résident dans l'un de nos deux établissements peut être conditionnée par d'autres éléments, notamment :

- le degré d'autonomie.
- notre limite thérapeutique

Centre Communal d'Action Sociale

FONTVIEILLE

Découvrez

La Résidence Autonomie Alphonse Daudet
et
L'EHPAD Henri Bellon

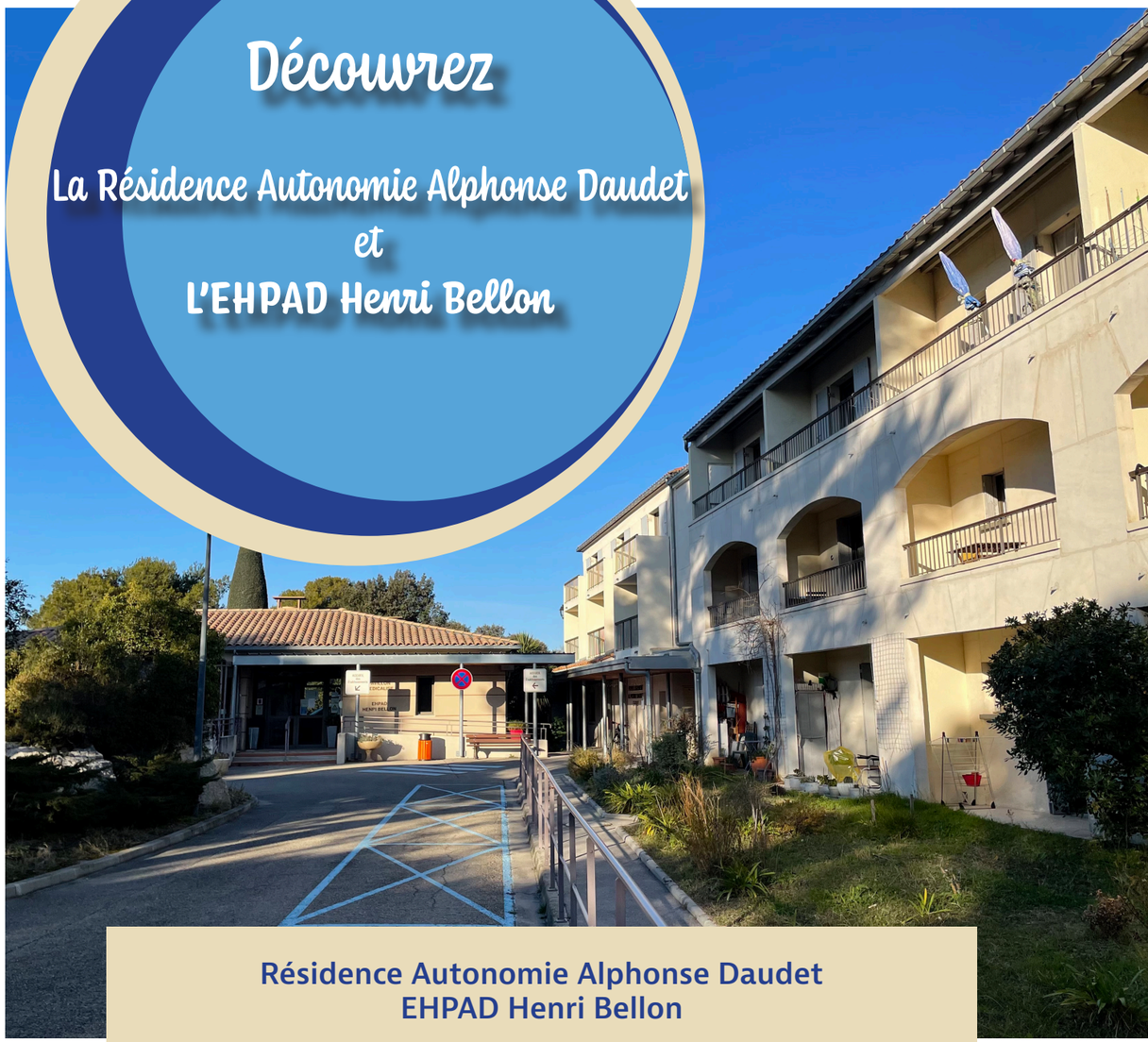

Résidence Autonomie Alphonse Daudet
EHPAD Henri Bellon

Avenue des Moulins 13990 Fontvieille
secretariat@foyerdaudet.com
04 90 54 75 43

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Fontvieille gère deux établissements pour personnes âgées, à proximité du village.

La Résidence Autonomie Alphonse Daudet s'adresse à des personnes avec un degré d'autonomie leur permettant un maintien dans un logement individuel de type studio.
Les résidents bénéficient d'un accompagnement au maintien de la vie sociale. En cas de besoin, un dispositif d'appel est disponible 24h/24h.

L'EHPAD Henri Bellon s'adresse à des personnes dont le maintien de la vie à domicile ou en résidence autonomie n'est plus possible.
Les résidents sont logés en chambre individuelle avec salle de douche privative et profitent des espaces communs pour un maintien de leur vie sociale.
Une présence est assurée 365 jours par an, 24h/24h.

La localisation des établissements dans le superbe écrin de verdure de la pinède de Fontvieille, s'articule autour d'une conception architecturale à échelle humaine, dans un environnement sauvegardé que nos aînés apprécient tout au long de l'année.
L'ensemble des prestations offertes par les établissements assurent le **confort**, la **sécurité**, l'**accompagnement individualisé** et la **prise en compte du projet de vie de chacun** des résidents grâce à des **équipes dédiées au bien-être et aux soins de tous**.

Selon leur projet de vie et leur degré d'autonomie, les résidents peuvent être orientés vers :

La Résidence Autonomie Alphonse Daudet

37 studios habilités à l'aide sociale

ou

L'EHPAD Henri Bellon

40 lits permanents habilités à l'aide sociale et

1 lit temporaire

Ces deux établissements offrent un panel de services adaptés aux besoins sociaux et médico-sociaux de la personne âgée valide ou dépendante.

Quels sont nos atouts ?

Accueil

L'accueil des établissements est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Soins

Plateaux techniques de soignants présents dans les deux établissements.
Présence de personnels, 24h/24h et 7J/7J. Les soins sont adaptés aux besoins et au projet de vie du résident.
Les deux établissements sont équipés d'un système d'appels malades qui permet l'intervention du personnel 24h/24. Celui-ci est présent dans la chambre et la salle de bain du résident pour l'EHPAD Henri Bellon.
Les résidents de la Résidence Autonomie disposent d'un système de médaillons portatifs.

Service de restauration collective

La cuisine centrale du village implantée sur le même site assure une restauration collective 7j/7J pour les deux établissments. La cuisine centrale fabrique sur place tous les repas des résidents et s'engage dans les attendus de la loi Egalim, dans un approvisionnement en matières premières auprès des producteurs locaux et d'agriculture biologique.

Prestations hôtelières

Entretien quotidien du linge personnel et des draps des résidents. Ménage quotidien des chambres de l'EHPAD. Ménage mensuel des studios de la Résidence Autonomie.

Animations

Des animations sont proposées tous les après-midi dans les deux établissements par les animatrices. Repas à thèmes, discussions-débats, sorties, projets divers...
Les plannings sont élaborés en fonction des souhaits des résidents.